

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 05/12/2023 Reçu en préfecture le 05/12/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231129-HJSCC20231112-DE										
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>38</td> <td>8</td> <td>7</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	38	8	7	3	Date et lieu de la séance MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 Salle des fêtes Lavans-Lès-Saint-Claude			Délibération conforme La Présidente, <i>Isabelle Heurtier</i> Signée par :
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	38	8	7	3												

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Rachel Da Silva Teixeira, Jean-François Miny, Guy Manzoni (suppléant de Annie Mayet), Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Alain Bernard, Gérard Duchêne, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Alain Blondet, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Colin Rieutord, Christian Rochet, Claude Mercier, Catherine Chambard, Céline Desbarres, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Samuel Vernerey

ABSENTS : Caroline Braun, Toukham Hatminichanh, Laëtitia De Roeck,

POUVOIRS : Christian Rochet donne pouvoir à Stéphane Gros, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Catherine Chambard donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Céline Desbarres donne pouvoir à Herminia Elineau, Philippe Lutic donne pouvoir à Loïc Gelper, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Samuel Vernerey donne pouvoir à Laurent Plaut

soit 38 présents et 7 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du 29 novembre 2023, datée du 22 novembre 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

-----ooOoo-----

SPANC

SPANC : tarifs

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 7-5 relatif à l'assainissement non collectif,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC_C_2023_11_10 du 29 novembre 2023 relative à la modification du règlement intérieur,

Vu la possibilité de fixer à 400% les pénalités pour installations présentant un risque sanitaire ou environnemental avéré, pour installation inexistante ou de mise aux normes suite à un achat immobilier,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le montant des redevances et pénalités ci-dessous :

Type de Contrôle	Tarification des Redevances SPANC (euros en TTC)
Pack*: Contrôle de Conception/ Contrôle de Réalisation	400
Diagnostic initial de réhabilitation ET Diagnostic initial	300
Contrôle de Bon Fonctionnement	150
Diagnostic pour vente immobilière	400
Pénalités sur la base de la redevance liée au contrôle périodique (CBF)	Proposition de pénalités SPANC (euros en TTC)
Usager absent à un rendez-vous fixé	50
Pénalité pour obstacle à l'accomplissement du Contrôle de Bon Fonctionnement : - Opposition à l'accès à la propriété ; - Opposition au rendez-vous proposé par le SPANC (à compter du second rendez-vous) ; - Report abusif des rendez-vous	750
Pénalité pour installation présentant un risque sanitaire ou environnemental avéré ; installation inexistante	750
Pénalité pour non-respect du délai réglementaire de remise aux normes (pack Conception/Réalisation) à la suite d'un achat immobilier	750

- **PRÉCISE** que les pénalités seront appliquées annuellement jusqu'à la levée de l'obstacle, du risque et/ou la réalisation des travaux,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland Frezier
Secrétaire



Philippe Passot
Secrétaire

